

SANTÉ ET SÉCURITÉ : REGISTRES OBLIGATOIRES (1^{er} et 2nd degrés)

REGISTRES	DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)	RSST (registre de santé et de sécurité au travail)	RDGI (registre de signalement de danger grave et imminent)	DTA (diagnostic technique amiante)	PPMS UNIFIE (plan particulier de mise en sûreté)	RSI (registre de sécurité incendie)	RS (registre de soin)
C'EST QUOI ?	Il recense et évalue les risques professionnels, les élimine ou les atténue. Les conditions de travail et les risques psychosociaux y sont intégrés.	Outil de liaison dans lequel sont signalés les situations ou les faits pouvant entraîner un risque pour la santé ou la sécurité au travail.	Registre destiné au signalement d'un danger grave et imminent pour la vie ou la santé des élèves et des personnels.	Dossier technique amiante localisant les matériaux et les consignes à l'égard de ces matériaux (obligatoire pour les écoles construites avant juillet 1997).	Il est destiné à protéger les élèves et personnels en cas de tempête, orage violent, inondation, séisme, risques technologiques puis en cas d'intrusion ou de menace attentat.	Il relate tous les événements en lien direct ou indirect avec la sécurité contre les incendies.	Registre qui doit être tenu dans chaque école/ établissement et complété après chaque soin effectué. Ce registre est fait aussi bien pour les élèves que pour les enseignants(e)s/ professeur(e)s..
OÙ LE TROUVER ?	Bureau Direction d'école/ Bureau du chef/de la cheffe d'établissement	Accessible à tous, localisation indiquée par une affiche	Bureau Direction d'école/ Bureau du chef/de la cheffe d'établissement, localisation indiquée par une affiche	Bureau Direction d'école/ Bureau du chef/de la cheffe d'établissement	Bureau Direction d'école/ Bureau du chef/de la cheffe d'établissement	Dans l'école ou l'établissement	A proximité du lieu habituel des soins. A noter : Etablir une liste des produits d'usage courant pour la pharmacie.
TRANSMISSION	DUERP finalisé Conseillères départementales de prévention et Conseillers académiques de prévention	Nouvelle fiche IEN, chefs/cheffes d'établissement DSDEN, F3SCT (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail)	Nouvelle fiche IEN, chefs/cheffes d'établissement, DSDEN, F3SCT		RETEX Assistant(e)s de prévention Conseillères départementales de prévention	RETEX Conseillères départementales de prévention	
ECHEANCIER	A réactualiser une fois par an.				A réactualiser en septembre.		
EXERCICES					Exercice risques majeurs : avant les vacances de la Toussaint Exercice risques attentat ou intrusion : avant les vacances d'hiver	Au moins deux exercices dont le premier, en septembre 2024.	